Bureau d'information et de communication

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Réforme policière: les cadres invités à tirer à la même corde

Le Comité stratégique et le Comité de pilotage de la réforme policière ont achevé leurs travaux sur l'avant-projet de la loi sur l'organisation policière cantonale du canton de Vaud. A cette occasion, ils ont réuni les cadres des polices municipales et cantonale vaudoises dans l'aula de Dorigny pour une séance d'information et de travail. Le Conseil d'Etat se penchera sur cette loi dans le courant de l'automne.

Après la votation du 27 septembre 2009, les représentants politiques et des milieux policiers ont annoncé la volonté de transmettre dans les meilleurs délais le projet de loi servant de base à la réforme policière au législateur. Ils s'étaient engagés à travailler ensemble en associant toutes les parties prenantes.

Aujourd'hui, moins d'une année après, la Présidente du Comité Stratégique, Madame la Conseillère d'Etat Jacqueline de Quattro a réuni pour la première fois tous les cadres des polices du canton à Dorigny. La manifestation a permis de mettre en évidence l'importance de cette loi, dite loi-cadre, pour le futur du projet. Les policiers présents ont été invités à tirer à la même corde pour permettre sa mise en oeuvre sans délai. Ils ont également pu discuter avec les responsables opérationnels et politiques du projet.

Les policiers vaudois travaillent déjà aujourd'hui de manière coordonnée lors de certaines manifestations, comme le Sommet de la Francophonie 2010 par exemple. Grâce à cette réforme, ils travailleront désormais en permanence de cette manière.

L'avant-projet élaboré transcrit l'esprit de la convention issue des travaux de la plateforme Canton-Communes. Tous les éléments clés nécessaires pour mettre sur pied une organisation de sécurité efficace y sont ancrés.

Cette loi permettra aux polices de se réorganiser et d'introduire un système de gestion et de contrôle de qualité unique pour l'ensemble des prestations sécuritaires dans le canton.

Le Conseil d'Etat sera prochainement saisi de ce projet de loi-cadre, et, après en avoir discuté, le mettra en consultation. Une information complète et permanente sera disponible dès ce moment-là, d'une part par le biais des médias, mais également

grâce à un site internet et des newsletters périodiques.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 03 septembre 2010

Jacqueline de Quattro, cheffe du DSE, 021 316 45 14 André Etter, Chef de projet, 079 793 30 88 Jean-Daniel Carrard, Comité stratégique, Prés. CDPMV, 079 446 35 85. Marc Vuilleumier, Comité stratégique, Dir. Sécurité publique et sports, 021 315 32 00